

Nombre de conseillers : 11  
En exercice : 11  
Présents : 9  
Votants : 11

## L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE QUATORZE DECEMBRE

Le Conseil Municipal de la commune de Saint PANTALEON  
LES VIGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline LASCOMBES, Maire.  
Date de convocation du conseil municipal : le 06/12/2021

**Présents :** LASCOMBES Céline, ROUSSIN Jean-Marie, VALOIS Christophe, FAGE Monique, ROUSSIN Françoise, SAUVAN-MAGNET Nadine, DRANCOURT Bernard, EYDOUX Guy, MERCIER Dominique

**Excusés :** SERVES Paul (a donné pouvoir à LASCOMBES Céline), SERRES Olivier (a donné pouvoir à ROUSSIN Jean-Marie).

Secrétaire de séance : FAGE Monique

Ouverture de la séance à 18h00.

Avant de commencer, Madame le Maire et le Conseil ont observé une minute de silence à la mémoire de Marcel BONNEFOY, Maire de la commune durant deux mandats, de 1995 à 2008, et décédé le 7 décembre dernier.

Approbation du compte rendu du CM du 8 novembre 2021 par les élus.

### **CAPTAGES PRIORITAIRES : Compte-rendu du COPIL du 29/11/2021**

Lors de ce COPIL, a été fait l'état d'avancement du programme d'actions dont les objectifs sont notamment de poursuivre le développement de techniques alternatives de désherbage, de sécuriser les phases à risques de pollutions ponctuelles, de développer les pratiques agro écologiques, de renforcer les liens entre agriculteurs et entre acteurs du territoire, l'objectif qualité de l'eau avec l'absence de nouvelles molécules.

### **EAU : Dernières analyses**

Les dernières analyses font état d'une amélioration de la qualité de l'eau, qui a toutefois été conforme. Les traitements préconisés vont se poursuivre.

### **DEFIBRILLATEUR : En cours**

Lors du dernier Conseil, le choix s'était porté sur le modèle Défibril, à la suite de bordereau de prix unitaire réalisé par la Communauté auprès de plusieurs

prestataires. Le Maire fait part du devis reçu conforme et de la commande passée. Il devrait être livré et posé par un électricien avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **COMMISSION FINANCES : Compte-rendu (états, travaux 2021, restes à réaliser, projets 2022)**

Un point est fait sur les états de consommations avant la clôture des deux comptes. Egalement l'état de réalisations des différents projets de travaux : la sécurisation de l'école sera faite en janvier, pour la cour de l'école reste la peinture au sol (en attente de devis) et les panneaux ludiques ; la voirie est réalisée dans son ensemble, ne manquent que certains curages. Les comptes de gestion de la trésorerie à ce jour sont conformes avec le pointage des comptes administratifs. Quant à l'état de l'emprunt, celui du logement de l'école est terminé, reste celui de la salle associative jusqu'en 2025. Ce point est l'occasion de réfléchir sur les recettes de la commune non extensibles, voire à la baisse face aux hausses du coût de la vie. Et en parallèle, des projets en attente de devis (passage au LED de l'éclairage public), et d'autres (aménagement entrées de village et sécurisation, isolation/chauffage des bâtiments communaux, schéma directeurs d'eau/assainissement) qui pourraient rentrer dans le Contrat de Relance et de Transition Energétique échafaudé par la Communauté, ce qui permettrait un soutien financier complémentaire par d'autres organismes.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Ecole/Capteurs CO2** : En complément des mesures sanitaires en vigueur, les services académiques et l'Etat recommandent l'utilisation de ces capteurs, des indicateurs de CO2 qui signalent un dépassement du niveau et par conséquent l'aération de la salle de classe. Un devis auprès de Plein Ciel a été demandé pour 2 capteurs pour 124.32€ TTC. Les élus valident la commande pour une livraison avant la fin de l'année afin de monter un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat.

**Ecole/isolation acoustique cantine** : un devis a été demandé auprès d'une entreprise spécialisée.

**Calendrier des Sapeurs-Pompiers du Centre de Valréas** : c'est une distribution sans porte à porte. Une enveloppe est fournie dans le calendrier pour les différents moyens de faire des dons au profit de l'Amicale.

**Charte contre les violences faites aux femmes** : Le Maire sensible à cette cause a fait part de la marche blanche qui a eu lieu notamment à Mollans le 27 novembre dernier à l'initiative de la sénatrice Marie-Pierre MONNIER et des associations. La charte est à signer par toutes celles et ceux qui le souhaitent soit en mairie soit sur le site internet de l'association rubanblancdrome.

**Marché de Noël/décoration Ecole** : Le Maire félicite la décoration et l'organisation du Marché de Noël qui s'est tenu à l'agence postale communale, réalisés par Nadine GIGONDAN et Lucile EYDOUX, le personnel technique et administratif en soutien ; toutes celles et ceux qui ont participé à étoffer ce marché et celles et ceux qui sont venus le visiter et y faire leurs emplettes. Des remerciements également pour la

décoration intérieure et extérieure de l'école Lucile et Laura, la maman d'une élève, et tout comme que les élues toujours à pieds d'œuvre, ainsi que Madame BELHADJ, dans le cadre du remplacement de Christine BONFILS.

Séance levée à 19h15.